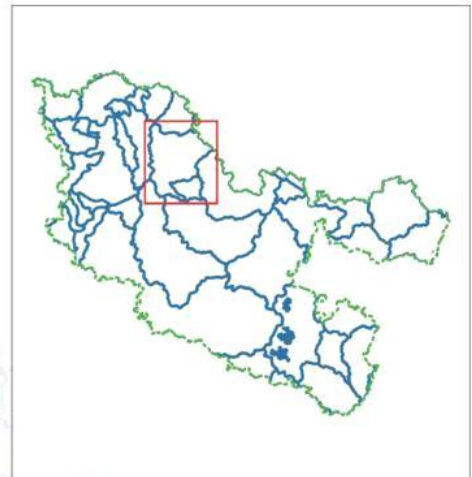
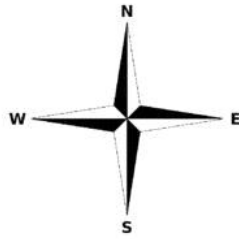


I - Cartographie du contexte



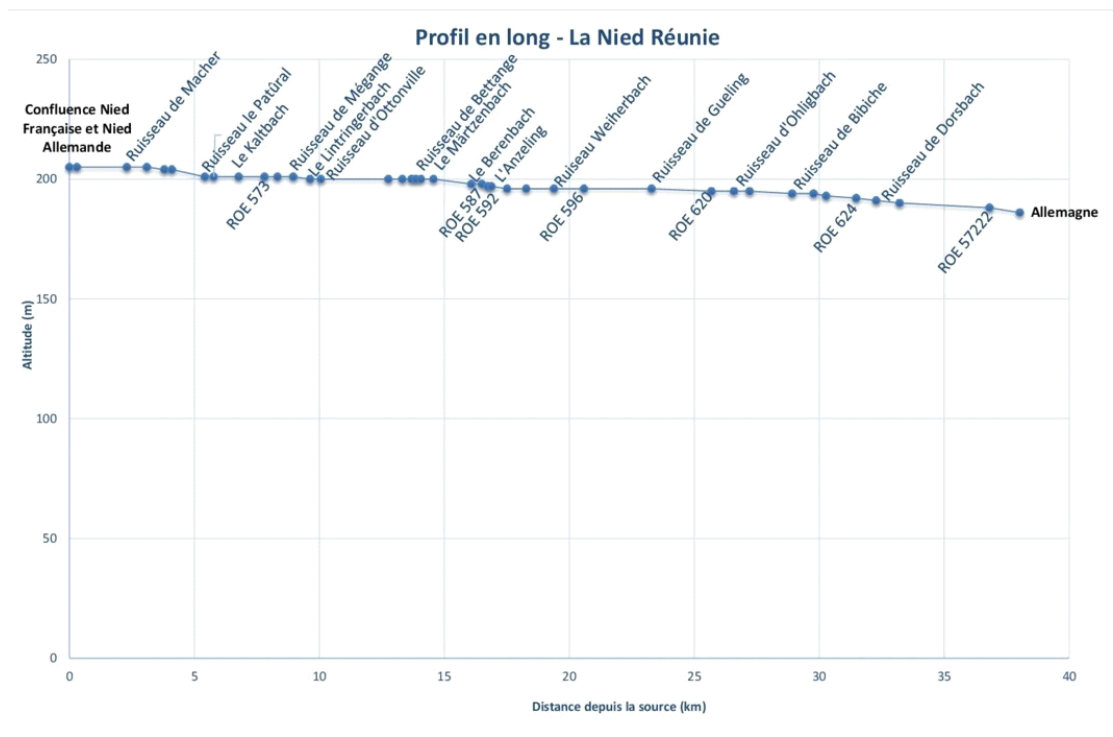
Légende

-  limite départementale
-  ROE
-  parcours AAPPMA
-  BD Carthage
-  Station pêche électrique
-  Végétation
-  Urbanisation
- COMMUNE



Source: BD Carthage, BD Topo, ROE  
Réalisation: FDPPMA 57, décembre 2018  
Projection: Lambert 93

## II - Description générale



### Synthèse du contexte

Le contexte de la Nied réunie est situé dans le Nord du département. Le cours d'eau principal naît de la confluence entre la Nied allemande et la Nied française, elle coule ensuite quelques kilomètres en Allemagne avant de se jeter dans la Sarre. En dehors des espaces urbanisés et villageois, ce territoire est occupé principalement par des cultures et secondement par des prairies avec très peu de milieux boisés. Les sols du bassin versant de la Nied Réunie sont composés majoritairement de sols agricoles.

La vallée de la Nied Réunie étant classée en zone Natura 2000, ce dispositif limite fortement le nombre de cultures dans le lit majeur du cours d'eau. En effet, la Nied réunie, au cœur d'une activité économique importante, a subi de nombreuses dégradations. L'agriculture est l'activité dominante sur le bassin versant et c'est le facteur anthropique le plus impactant de ce territoire. Sur l'ensemble du bassin versant, les principales causes de dégradation de l'état du cours d'eau sont des travaux hydrauliques réalisés en lien avec les activités agricoles dominantes dans ce secteur (drainage, rectification et curage, suppression de la ripisylve, absence de haies). De plus, les traversées urbaines par la Nied et les affluents sont synonymes de dégradations. Un état de la qualité des eaux (données SIERM), indique que les paramètres écologiques ainsi que les paramètres chimiques ne sont pas de bonne qualité dans la majeure partie des masses d'eau (hormis la masse d'eau le pâtural). Les caractéristiques morphologiques de ces cours d'eau montrent que le territoire est un contexte piscicole cyprinicole. Cependant, l'état fonctionnel du contexte est dit "très perturbé". Le peuplement piscicole en place n'est pas en conformité avec le peuplement de référence. Plusieurs facteurs limitants dégradent la qualité physico chimique et l'état écologique du bassin versant et perturbent la fonctionnalité du contexte. Ils sont semblablement les mêmes sur les trois Niefs avec quelques convergences sur les affluents. Les facteurs principaux sont :

- La qualité physico chimique est dégradée et contribue au dysfonctionnement du peuplement piscicole. Par conséquent, un travail est à mener sur les réseaux d'eaux usées qui ne seraient pas raccordés à un système d'assainissement conforme. Des actions de sensibilisation des collectivités territoriales et des particuliers sont à mener sur les rejets dans le "milieu naturel" dans le but d'améliorer la qualité physico-chimique de l'eau.

- L'anthropisation des milieux a engendré des conséquences non-négligeables sur les écosystèmes aquatiques. Les résultats sur le milieu sont une homogénéisation des habitats. Les habitats les plus biogènes disparaissent et le profil de la rivière est alors élargi, approfondi, et rectiligne, la ripisylve détruite connaît des difficultés à se réinstaller. Par conséquent, il sera nécessaire de mettre en place une gestion adaptée de restauration des milieux aquatique (mise en place d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement avec la mise en place d'un label, remise en état des zones humides, renaturation, remise en place du lit du cours d'eau dans son lit originel, ...) en fonction des possibilités foncières pour retrouver un bon état biologique et physico-chimique.

- Enfin, de nombreux ouvrages (69) sont dénombrés dans le contexte. L'ensemble de ces ouvrages ont engendré une modification du fonctionnement du cours d'eau au niveau biologique (continuité écologique) et physico-chimique (ex : réchauffement de l'eau). Par conséquent, un travail important est à réaliser sur l'impact ou non de ces ouvrages sur l'écosystème aquatique et ainsi supprimer et aménager les ouvrages si besoin. La Nied étant un bassin particulier, il est donc nécessaire d'étudier si la suppression de l'ouvrage n'engendre pas un dysfonctionnement des débits sur les périodes d'étiages au vu de la faible capacité du bassin à retenir les eaux.

D'autre part, le syndicat des eaux vives des trois Niefs met en place sa politique de restauration des milieux aquatiques depuis plusieurs années sur ce bassin versant. En effet, de nombreux travaux ont déjà été réalisés pour améliorer la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques. Malgré des efforts importants par le syndicat, il reste tout de même un travail conséquent à réaliser pour revenir à un état conforme.

## Nied Réunion - 57.16 - C - TP

<b>Limites contextes</b>	Amont	PK 949,7	
	Aval	PK 985,1	
	Plans d'eau (département 57)	~ 270 étangs	
<b>Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval (Nom, rive) (Rive Gauche: RG ; Rive droite : RD)</b>	Le Patural (RG), l'Otonville (RD), l'Anzeling (RG), Bibiche (RG), l'Ohligbach (RD)		
<b>Longueur en eau du contexte</b>	Cours principal (km)	37	
	Linéaire total (cours principal et affluents) (km)	304	
<b>Surface en eau du contexte (km<sup>2</sup>)</b>	1,23		
<b>Surface du bassin versant (km<sup>2</sup>)</b>	271,9		
<b>Débit (cours principal)</b>	Etiage (m <sup>3</sup> /s)	1,340 (Nied à Filstroff)	
	Module (m <sup>3</sup> /s)	10,4 (Nied à Filstroff)	
<b>Pente moyenne</b>	Naturelle (%)	Altitude amont (m)	206
		Altitude aval (m)	187
	0,05		
	Réelle, après impact ouvrages (%)	Nombre d'ouvrages	69
		Hauteur cumulée (m)	/
	/		
Taux d'étagement (%)	/		

### Géologie

Argiles et Marnes du keuper  
Formations superficielles : Limons des plateaux et alluvions récentes et anciennes.

## Communes

Charleville-Sous-Bois, Chemery-Les-Deux, Conde-Northen, Megange, Roupeldange, Guinkirchen, Freistroff, Valmunster, Alzing, Bouzonville, Helstroff, Ottonville, Hestroff, Boulay-Moselle, Hinckange, Anzeling, Eblange, Holling, Gomelange, Bettange, Piblange, Velving, Remelfang, Volmerange-Les-Boulay, Burtoncourt, Vaudreching, Guerstling, Filstroff, Château-Rouge, Heining-Les-Bouzonville, Oberdorff, Tromborn, Voelfling-Les-Bouzonville, Brettnach, Villing, Bibiche, Hargarten-Aux-Mines, Tromborn, Eblange, Brettnach, Ottonville, Teterchen, Hombourg-Budange, Veckring, Chemery-Les-Deux, Saint-Hubert, Burtoncourt, Piblange, Monneren, Megange, Saint-Francois-Lacroix, Ebersviller, Kemplich, Menskirch, Dalstein, Guinkirchen, Hinckange, Charleville-Sous-Bois

## Assainissement (liste des stations d'épuration urbaines rejetant dans le contexte)

Stations d'épurations : Halling Les Boulay, Burtoncourt, Gomelange, Guerstling, Voelfling-Les-Bouzonville, Teterchen, Velving, Bibiche\_Neudorf, Ebersviller, Hestroff, Kemplich, Monneren, Alzing, Brettnach, Charleville-Sous-Bois

Pas de dysfonctionnement de l'assainissement collectif à signaler

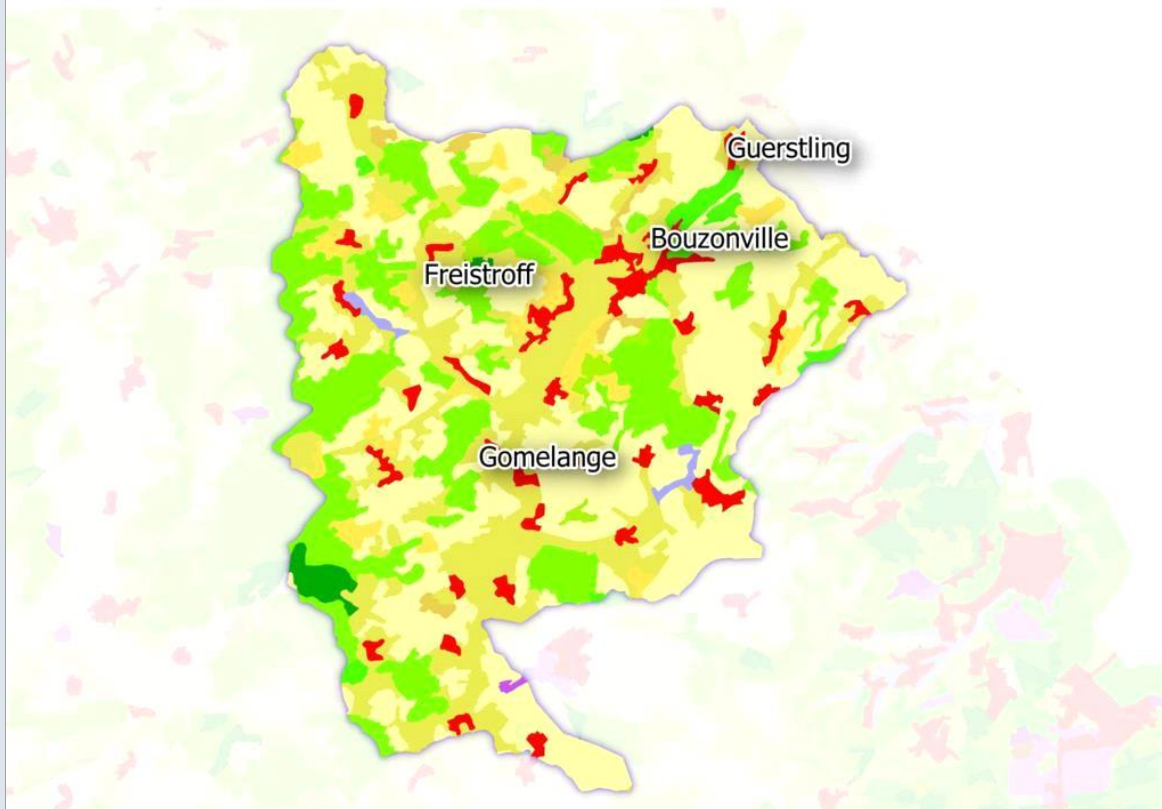
Bouzonville: non conforme en performance

Certaines communes ne sont pas encore équipées de système d'assainissement (création de STEP ou dispositif d'assainissement non collectif en cours).

### Légende Corinne Land Cover (2012)

	Tissu urbain discontinu		Surfaces essentiellement agricoles
	Zones industrielles ou commerciales et installations publiques		Forêts de feuillus
	Terres arables hors périmètres d'irrigation		Forêts de conifères
	Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole		Forêts mélangées
	Systèmes culturaux et parcellaires complexes		Forêt et végétation arbustive en mutation
			Marais intérieurs

Occupation du sol  
Carte issue de  
"Corine Land  
Cover"





**Mesures réglementaires de protection**

- Natura 2000
- Réserve naturelle nationale (RNN)
- Arrêté de protection de biotope (APB)
- Site inscrit / classé
- Autres (ZNIEFF I et II, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) , parc naturel régional (PNR) ou rég, ...)
- L.214-17 Liste 1
- L.214-17 Liste 2
- Décret frayères (arrêté n°2012-DDT/SABE/EAU-N°40 en date du 28 décembre 2012)

ZNIEFF type I :

- 410000487 Ried De Bouzonville à Conde-Northen
- 410030053 Forêt du Comte
- 410030047 Milieux Ouverts de Monneren
- 410030065 Bois de Klang
- 410008744 Forêt de Villers-Befey
- 410000502 Marais de Teterchen
- 410006927 Gites à Chiropteres de Remelfang
- 410030057 Pres-Vergers vers Eisenfeld
- 410007533 Gites à Chiropteres à Hargarten-Aux-Mines et Dalem
- 410001862 Anciennes Carrieres de Gypse

ZNIEFF type II :

- 410010375 Arc Mosellan

ZSC :

- FR4100241 Vallée de la Nied réunie

R.432-1-1-II :

- Annexe 1, La Bibicherbach, de Bibiche à la confluence avec la Nied à Filstroff (CHA)
- Annexe 1, La Nied, de Laquenexy à Filstroff (VAN, TRF, CHA)
- Annexe 1, Le Kaltbach, de Momerstoff à la confluence de la Nied à Guinkirchen (VAN, TRF, CHA)
- Annexe 2, La Nied, du pont à Domangeville à Filstroff (BRO)
- Annexe 2, Ruisseau de Gueling, de la confluence avec le ruisseau de Kotbach de Bouzonville à la confluence avec la Nied à Bouzonville (BRO)

### Industrie

TRW Systèmes de Freinage, MANOIR INDUSTRIES - Site de BOUZONVILLE

<b>Statut foncier</b>	Non Domanial
<b>Carte IGN</b>	3512O - 3411E
<b>SAGE</b>	Bassin Houiller (eaux souterraines)
<b>Structures locales de gestion</b>	Syndicat des eaux vives des trois Niefs
<b>Enjeux PLAGEPOMI</b>	/

### IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global échéance	Objectif écologique échéance	Objectif Chimique échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
CR418	Nied Réunion 1	M10	2027	2027	2015	/	/
CR419	Nied Réunion 2	M10	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR464	Ihnerbach	TP10	2027	2027	2027	Médiocre (2016)	Mauvais (2016)
CR467	Ruisseau de Bibiche	TP10	2027	2027	2027	Moyen (2015)	Mauvais (2015)
CR463	Ruisseau d'Ottonville	TP10	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR465	Anzelingerbach	TP10	2027	2027	2027	Moyen (2015)	Bon (2015)
CR466	Ohligbach	TP10	2027	2027	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)
CR461	Patural	TP10	2027	2027	2027	Bon (2016)	Bon (2016)

## V – Peuplement

<b>Domaine</b>	Cyprinicole
<b>Espèce(s) repère(s)</b>	Brochet
<b>Espèce(s) cible(s)</b>	Anguille
<b>Etat fonctionnel</b>	Très perturbé
<b>Zonation piscicole</b>	Zone à barbeau de Huet (Huet, 1949)
<b>Biocénotypes</b>	B6 à B8 (Verneaux, 1973).
<b>Peuplement actuel</b>	ABL; ANG; BAF; BOU; BRO; CHA; CHE; EPI; GAR; GOU; LOF; SPI; VAI; VAN; BRB; LOR
<b>Peuplement potentiel</b>	ABL; ANG; BAF; BOU; BRO; CCO; CHE; GAR; GOU; GRE; LOF; PER; ROT; SAN; TAN; VAN; BRB
<b>Présence de poissons migrateurs</b>	BRO, ANG
<b>Présence d'espèces invasives</b>	/

### Inventaires piscicoles récents

Localisation et année	Classe de qualité selon l'Indice Poisson Rivière (IPR)	Espèces d'accompagnement
La Nied à Guerstling (2007-2015)	Médiocre à Bonne (IPR: 9,1 à 22,2)	ABL; ANG; BAF; BOU; BRO; CHA; CHE; EPI; GAR; GOU; LOF; SPI; VAI; VAN; BRB; LOR
Le ruisseau d'Ottonville à Ebelange (2009)	Mauvaise (IPR: 26,8)	
Nied Réunion à Filstroff (2011)	/	
Nied Réunion à Roupeldange (2011)	/	
Nied réunie à Bettange (2011)	/	
L'Anzeling à Anzeling (Station1) (2016)	Très mauvaise (IPR: 36)	
L'Anzeling à Anzeling (Station2) (2016)	Bonne (IPR: 10)	

<b>VI – Gestion et halieutisme</b>		
<b>Classement piscicole</b>	2ème catégorie piscicole	
<b>Police de l'eau et police de la pêche</b>	DDT	
<b>Gestionnaires</b>	<b>AAPPMA</b>	Creutzwald, Gomelange, Freistroff, Bouzonville, Guerstling
	<b>Sociétés de pêche non agréées</b>	/
<b>Longueur totale (km) des lots de pêche détenus par les AAPPMA</b>	35 km	
<b>Parcours de pêche (parcours spécifique)</b>	non	
<b>Réserve (s) de pêche</b>	non	
<b>Type de gestion appliquée les 5 dernières années</b>	Raisonnée	
<b>Déversements éventuels</b>	PER,BRO,TAN,GAR	



## VII - Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Localisation	Nature	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Ensemble du contexte	Absence de haies	Mauvaise qualité de l'eau et colmatage du lit mineur	Impact fort	Impact fort
Ensemble du contexte	Drainage	Assèchement des zones humides et une réponse hydraulique des bassins versants bouleversée	Impact fort	Impact fort
Ensemble du contexte	Ouvrages	Rupture de la continuité écologique et réchauffement de l'eau	Impact fort	Impact modéré
Ensemble du contexte	Recalibrage et rectification du cours d'eau	Uniformisation des habitats	Impact modéré	Impact modéré
Ensemble du contexte	Curage	Incision du lit mineur, berge abrupte et perte des fonctionnalités du lit majeur	Impact fort	Impact modéré
Ensemble du contexte	Rejets domestiques et/ou réseaux d'assainissements non conforme	Mauvaise qualité de l'eau	Impact fort	Impact fort
Ensemble du contexte	Enrichissement en phosphates et nitrates	Dystrophisation	Impact modéré	Impact fort

**Rappel bilan fonctionnalité du contexte**  
**C = Conforme ; P = Peu perturbé ; TP = Très perturbé ; D = Dégradé**

**TP**

### VIII - Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et description des actions	Localisation	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur l'espèce cible	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE n°	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
2	Groupe 1	Sensibiliser le monde agricole et les collectivités territoriales sur les rejets	Sur l'ensemble du contexte	CR 418, 419, 464, 467, 463, 465, 466, 461	Une augmentation de l'abondance et libre circulation de l'espèce	/	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation T3 - O6 Orientation T3 - O7.1 Orientation T2 - O5	MIA0602
1	Groupe 2	Identifier et reconduire les rejets polluants dans un système d'assainissement	Sur l'ensemble du contexte	CR 418, 419, 464, 467, 463, 465, 466, 461	Une augmentation de l'abondance et libre circulation de l'espèce	/	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation : T2-O3.4 Disposition : T2 – O3.4 – D1	ASS13
1	Groupe 2	Plantation de haies	Sur l'ensemble du contexte sauf sur la masse d'eau 461	CR 418, 419, 464, 467, 463, 465, 466, 461	Une augmentation de l'abondance	/	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation : T5A - O6 Disposition : T5A - O6 - D1 Orientation : T3 - O4.1	ASS0201 et AGR0401
1	Groupe 2	Mettre en place une agriculture durable et respectueuse de l'environnement avec la mise en place d'un label	Sur l'ensemble du contexte	CR 418, 419, 464, 467, 463, 465, 466, 461	Une augmentation de l'abondance et libre circulation de l'espèce	/	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation T3 - O6 Orientation T3 - O7.1 Orientation T2 - O5	MIA0602
2	groupe 3	Reconquérir les zones d'expansion de crues	Sur l'ensemble du contexte	CR 418, 419, 464, 467, 463, 465, 466, 461	Augmentation du succès reproducteur du brochet	Une augmentation de la capacité d'accueil	Rehaussement des niveaux d'eau et annexe hydraulique fonctionnelle	Orientation : T3 - O7.5.2	MIA0602
1	groupe 3	Remise en état des fonctionnalités des zones humides	Sur l'ensemble du contexte	CR 418, 419, 464, 467, 463, 465, 466, 461	Augmentation du succès reproducteur du brochet	/	Rehaussement des niveaux d'eau et annexe hydraulique fonctionnelle	Orientation : T3 - O7.5.2	MIA0602
2	groupe 4	Suppression et aménagement des ouvrages	Sur l'ensemble du contexte	CR 418, 419, 464, 467, 463, 465, 466, 461	Meilleure diversité génétique et libre circulation de l'espèce	libre circulation de l'espèce et limitation de la prédation	Meilleure continuité écologique	Orientation : T3 - O3.2.2.2 Disposition : T3 - O3.2.2.2 - D1	MIA0304
3	groupe 5	Mise en place d'actions de génie végétal (peigne, banquettes,...)	Sur l'ensemble du contexte sauf sur la masse d'eau 461	CR 418, 419, 464, 467, 463, 465, 466, 461	Une augmentation de la capacité d'accueil	Une augmentation de la capacité d'accueil	Diversification des habitats (faciès d'écoulements, substrats,...)	Orientation : T3 - O3 Dispositions : T3 - O3 - D1	MIA0203

Depuis 2016, le Syndicat des Eaux vives des 3 Niefs a engagé des travaux de renaturation et de restauration de la Nied réunie et ses affluents.

## IX - Gestion piscicole préconisée

<b>Gestion globale préconisée sur le contexte</b>	Gestion raisonnée
<b>Cas particuliers de gestion (si gestion patrimoniale)</b>	

La Nied réunie à Condé-Northen

